

**AVIS SUR LES  
DISPOSITIFS  
MEDICAUX****GUARDIAN 4****Système de mesure en continu du glucose  
interstitiel****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs  
médicaux et des technologies de santé le 15 juillet 2025**

Faisant suite à l'examen du 15 juillet 2025, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 15 juillet 2025

**Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du  
code de la sécurité sociale :**

La Société MEDTRONIC France informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références du GUARDIAN 4 pour son utilisation en « stand alone » détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
1116928	AUTOCONTRÔLE GLUCOSE INTERSTITIEL, MEDTRONIC, GUARDIAN 4, FORFAIT INITIAL	MMT-7040QD1, MMT-7040QC1, MMT-7920Q
1192964	AUTOCONTRÔLE GLUCOSE INTERSTITIEL, MEDTRONIC, GUARDIAN 4, FORFAIT MENSUEL	

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif